

Factsheet: GS Euro Sustainable Credit P

Rapport mensuel au 30-11-23

Durée indéterminée

Catégorie: Fonds d'obligations de sociétés libellées en euros, notation 'Investment Grade'

VNI: **241,42** EURRating Morningstar™: 

Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissements. La notation Morningstar de ★ à ★★★★★ constitue une évaluation quantitative des performances passées d'un fonds d'investissement, tenant compte des risques et des coûts imputés. Elle ne prend pas en compte les éléments qualitatifs et est calculé selon une formule (mathématique). Les fonds d'investissement sont classés par catégorie et comparés à des fonds d'investissement similaires en fonction de leur score. Ensuite ils reçoivent d'une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, 5 étoiles sont prévues pour 10% des scores les plus élevés, 4 étoiles pour les 22,5% suivants, 3 étoiles pour les 35% intermédiaires, 2 étoiles pour les 22,5% suivants, et 1 étoile pour les 10% les moins performants. La notation est calculée mensuellement en fonction du rendement historique sur trois, cinq ou dix ans et ne tient pas compte de l'avenir. Les compartiments qui n'existent pas encore depuis 3 ans ne recevront pas de notation. Pour plus de détails sur la méthodologie de calcul, veuillez vous référer à <https://www.morningstar.com/views/research/ratings>.

Politique d'investissement

Le fonds investit en premier lieu dans un portefeuille diversifié d'obligations de sociétés de premier ordre libellées en euros (dont la notation va de AAA à BBB-).

Le fonds peut également investir un pourcentage limité de ses actifs dans des obligations privées présentant un risque plus élevé et servant, par conséquent, des intérêts à un taux plus élevé (notation inférieure à BBB).

Pour nous constituer un univers éligible durable, le gestionnaire procède à un examen et une sélection de sociétés en utilisant un système de balayage exclusif. Les sociétés confrontées à des problèmes graves et structurels liés à des actions contestables sont exclues.

L'objectif du gestionnaire est d'enregistrer une performance supérieure à celle de la valeur de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate, sur une période de plusieurs années.

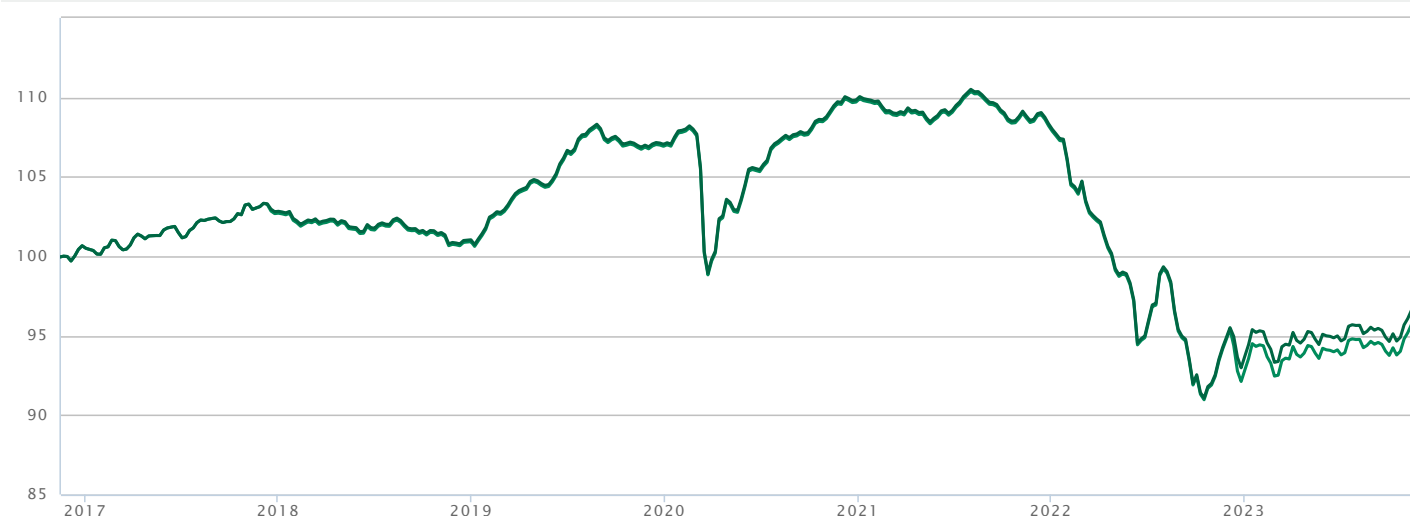
La gestion active du fonds place l'accent sur la sélection des obligations. Le gestionnaire associe ces analyses sur une sélection d'émetteurs d'obligations de sociétés à une analyse de marché plus générale, ce qui permet au gestionnaire d'optimiser le portefeuille. L'objectif du gestionnaire est d'exploiter les différences d'évaluation entre les sociétés émettrices d'obligations d'un même secteur et les différences d'évaluation entre les secteurs et les segments de qualité différente (notations).

Le risque spécifique lié à l'émetteur étant un facteur de performance essentiel à prendre en considération, le gestionnaire analyse de manière approfondie l'activité commerciale et les risques financiers de tous les émetteurs de la sphère des investissements envisageables.

Le fonds a vocation à verser un dividende régulier.

Cette politique de placement fait partie intégrante de la fiche d'informations clés pour l'investisseur.

Évolution de 100 € investis dans ce compartiment depuis 16-11-16 au 30-11-23



 GS Euro Sustainable Credit P (sans les dividendes bruts éventuels)

 GS Euro Sustainable Credit P (compte tenu des dividendes bruts éventuels réinvestis)

Source: Infront, basée sur les informations fournies par des tierces parties. Le graphique est basé sur les années précédentes et ne constitue donc pas d'indicateur fiable pour l'avenir.

Rendements

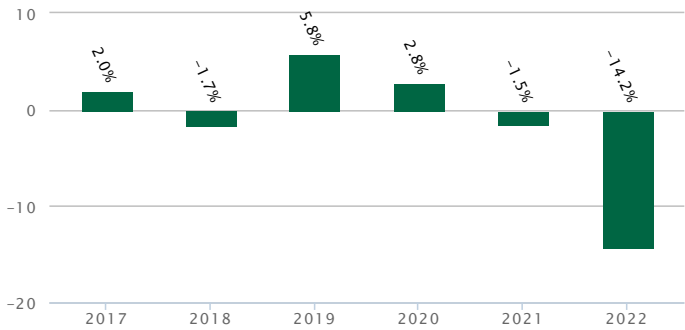
Rendements bruts cumulés (moins d'un an) et annualisés (un an ou plus) au 30-11-23*

	1 mois	3 mois	YTD*	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
GS Euro Sustainable Credit P	+2,37%	+1,94%	+5,19%	+3,26%	-3,79%	-0,64%	-0,33%

* depuis le début de l'année

Rendements bruts par année calendrier au 31-12-22*

(par année calendrier, l'année comptable se clôturant le 31 décembre)



GS Euro Sustainable Credit P

* Les rendements bruts mentionnés sont calculés dans la devise du fonds (compartiment de sicav), compte tenu des dividendes éventuels distribués et ne tiennent pas compte des éventuels frais d'entrée et de sortie ni des taxes. Les prestations indiquées sont celles du passé et ne constituent pas une garantie pour les prestations futures. Source: Infront

Composition

Positions principales

CCEP FINANCE IRELAND DAC	0,91%
T-Mobile USA Inc	0,86%
Takeda Pharmaceutical	0,83%
GREAT-WEST LIFECO INC	0,83%
MOTABILITY OPERATIONS GR	0,77%
MEDTRONIC GLOBAL HLDINGS	0,66%
ELM BV (SWISS REIN CO)	0,65%
ATRADIUS FINANCE B.V.	0,62%
Erste Group Bank AG	0,62%
ASAHI GROUP HOLDINGS LTD	0,61%

Caractéristiques

Général

Dividendes bruts

Distribue un dividende	Oui
Périodicité des dividendes	dividende annuel

Dividendes historiques

2022	Date de paiement	19-12-22
	Date ex-dividende	14-12-22
	Dividende brut	1,93 EUR

L'indicateur de risque



Le fonds est classé dans la catégorie 3 parce que selon nous, le niveau de risque afférent aux obligations utilisés pour atteindre les objectifs d'investissement est moyen.

Différents facteurs exercent une influence sur les obligations. Ils

Type de parts	Actions de distribution
Taille de la classe d'actions	10.365.225,99 EUR
Taille du compartiment	1.144.351.218,00 EUR
Nombre de parts	42.934,41
Devise	EUR
Code ISIN	LU1125547262
Benchmark	Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate.
Horizon d'investissement	Minimum 5 ans
Structure juridique	Compartiment de société d'investissement de droit luxembourgeois NN (L)
Compartiment de	NN (L)
Service financier	ING Belgique SA, 24, Avenue Marnix à 1000 Bruxelles
Distributeur	Banque Nagelmackers S.A., Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles

Valeur nette d'inventaire (VNI)

Première VNI	249,60 EUR au 16-11-16
Périodicité	Quotidienne
Publication sur le site internet	https://www.tijd.be https://www.lecho.be http://www.nnip.com

Dates appliquées pour les ordres

Ordres reçus par Nagelmackers avant	14h le jour J, ou J est la date d'évaluation
Date d'évaluation du cours	J
Date-valeur	J+3

incluent notamment l'évolution des marchés financiers et la situation économique des émetteurs d'obligations, eux-mêmes tributaires de la situation de l'économie mondiale, en général, et du contexte politique et économique dans chaque pays.

Le risque de crédit prévu des investissements sous-jacents, ou risque de défaut des émetteurs, est jugé moyen.

Le risque de liquidité du fonds est jugé moyen. Des risques de liquidité apparaissent lorsqu'un investissement sous-jacent spécifique est difficile à vendre, ce qui peut compliquer le rachat de votre investissement par le fonds.

Le recouvrement de votre placement initial n'est pas garanti.

Frais

Frais d'entrée (par souscription)	- Moins de 25.000 EUR: 2,00% 25.000 à 49.999 EUR: 1,75% 50.000 à 74.999 EUR: 1,50% 75.000 EUR ou plus: 1,25%
Frais de sortie	Pas d'application
Frais de gestion	0,65%
Frais courants	0.85%. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre.
Frais de conversion	Maximum 3,00%
Commission de performance	Pas d'application
Swing price	En principe, le Swing Factor ne dépassera pas 3,00 % de la Valeur nette d'inventaire du Compartiment concerné.
Anti-dilution levy	Aucun
Droits de garde sur compte-titres	Gratuit en cas de conservation sur un compte-titres chez Nagelmackers S.A.

Fiscalité belge

Taxe sur Opérations de Bourse (TOB.)*	Pas d'application
Précompte mobilier sur dividende*	30%
Précompte mobilier sur plus-value de créances (TIS BIS)*	30%
Précompte mobilier sur plus-value de créances (TIS BIS) de 30% pour tout investisseur personne physique résident fiscal belge sur tout ou partie de la plus-value réalisée lors du remboursement de part(s) de fonds de placement qui investissent plus de 10% de leurs actifs directement ou indirectement en créances (obligations, liquidités...). En cas de moins-value, aucun précompte mobilier n'est dû.	
* Exonération pour les non-résidents pour autant que l'attestation requise ait été signée.	

Documents

 Estimation des frais	français
 Estimation des frais	néerlandais
 Document d'informations clés	français
 Document d'informations clés	néerlandais
 Prospectus	anglais
 Rapport annuel	anglais
 Rapport semestriel	anglais

Le prospectus, le document informations clés pour l'investisseur, l'estimation des frais avant transaction et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur le site web : <http://www.nnip.com>

Lexique

HIGH YIELD BONDS: Titres à revenu fixe émis par des sociétés ayant une mauvaise notation de crédit. Ils offrent des rendements plus élevés, mais sont associés à des risques plus grands pour les investisseurs.

EMERGING MARKETS HARD CURRENCY: titres à revenu fixe de tout type d'émetteur des pays émergents, émis en devise forte (USD ou EUR)

FIXED INCOME: Placements au taux fixes, comme des obligations et des liquidités.

INVESTMENT GRADE: Notation de crédit des titres à revenu fixe, par laquelle les agences de notation certifient une bonne à très bonne solvabilité. Ceci signifie un rating de BBB- ou supérieur chez Standard & Poor's ou un rating identique chez Moody's ou Fitch. Pour ces obligations, on suppose que le risque de défaut est inférieur à celui des obligations assorties d'une faible note de crédit. « Défaut de paiement » se réfère à une société qui n'est plus en mesure d'effectuer des paiements d'intérêts ou de rembourser l'investissement initial.

VOLATILITÉ: La variation du cours d'un instrument financier ou du marché dans son ensemble. Plus la volatilité est élevée, plus le risque encouru par l'investisseur est important.

SOLVABILITÉ (RATING): Mesure de la capacité d'une personne, d'un État ou d'une entreprise à payer ses dettes. Plus la solvabilité est élevée, plus il est facile d'obtenir des prêts auprès de tiers.

SWING PRICING: Le swing pricing est une technique qui sert à éliminer l'impact négatif sur la valeur nette d'inventaire d'un fonds ou compartiment provoqué par les entrées et sorties de participants dans ce fonds ou compartiment. Cette technique vise à protéger les participants du fonds ou compartiment qui ne veulent pas en sortir. Dans la pratique, ce sont les participants entrants ou sortants qui supportent les coûts engendrés par leurs transactions.

AUTRE: La mention "Autre" présente sur un graphique fait référence aux instruments qui ne figurent pas dans la répartition appliquée.

PAYS EMERGENTS: Les marchés émergents sont des nations où l'activité sociale et entrepreneuriale se développe rapidement et qui sont sur la voie de l'industrialisation.

Taxe anti-dilution: Le fonds peut choisir de facturer des frais supplémentaires à l'entrée ou à la sortie. Cela n'est possible que lorsqu'un seuil prédéterminé est dépassé. Le produit de la taxe est directement affecté au fonds.

SFDR: Le règlement sur la divulgation en matière de finance durable (SFDR) est une réglementation européenne introduite pour améliorer la transparence sur le marché des produits d'investissement durable, pour empêcher l'écoblanchiment et pour accroître la transparence sur les déclarations de durabilité faites par les acteurs du marché financier.

répartition des échéances: répartition (graphique) des échéances des obligations

répartition par notation: Distribution (graphique) des notations des obligations dans le portefeuille du fonds.

Informations légales

- Par le terme « fonds », il faut comprendre sicav (société d'investissement à capital variable), ou le compartiment de la sicav, ou un fonds commun de placement.
- Il convient de prendre toute décision d'investissement dans l'instrument financier visé dans le présent document après avoir pris connaissance de la version la plus récente du prospectus et des Informations Clés pour l'Investisseur.**
- Les informations reprises dans ce reporting ne tiennent pas compte de la situation financière, de l'expérience, des connaissances et des objectifs d'investissement propres à chaque investisseur : il est dès lors indiqué à chaque investisseur potentiel de recueillir des informations supplémentaires auprès de son agence Nagelmackers.
- La rédaction de ce document s'effectue par Nagelmackers sur la base de sources sélectionnées avec la plus grande attention, et considérées complètes et fiables.

Editeur responsable : Banque Nagelmackers S.A., Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles - 0404.140.107

Toute plainte peut être adressée à l'attention du Service Plaintes de la Banque Nagelmackers S.A. (Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles), via nagelmackers.be. Vous pouvez aussi vous adresser au promoteur de l'OPC : NN Investment Partners Luxembourg S.A. 3, rue Jean Piret – L-2350 Luxembourg ou à l'instance compétente en intermédiation en services bancaires et en services d'investissement et à la distribution d'instruments financiers : ombudsman en conflits financiers (North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n°8, 1000 Bruxelles, Ombudsman@Ombudsfin.be).

Powered by

